



Proxim iTi
56, place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE
Email : contact@proximiti.fr - www.proximiti.fr

le réseau qui rapproche

TRANSPORT URBAIN : FORMULAIRE POUR CARTE D'AYANT DROIT

Pour tout abonnement mensuel ou annuel, une carte d'AYANT DROIT est obligatoire.

Pièces à fournir : une photo d'identité + une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis conduire).

Coordonnées

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone / portable :

ADRESSE :

..... CODE POSTAL : VILLE :

Email :

Grâce à la CARTE D'AYANT DROIT, bénéficiez d'un abonnement mensuel ou annuel

Abonnement mensuel tout public : 20 € *

Achat dans le bus (espèces prévoir l'appoint ou par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC) ou à l'agence Proxim iTi.

Abonnement annuel tout public : 200 € *

Achat à l'agence Proxim iTi seulement.

Abonnement mensuel jeune (de 6 à moins de 26 ans) : 16 € *

Achat dans le bus (espèces, prévoir l'appoint ou par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC) ou à l'agence Proxim iTi.

Abonnement annuel jeune (de 6 à moins de 26 ans) : 160 € *

Achat à l'agence Proxim iTi seulement.

*L'abonnement permet de voyager, de façon illimitée, sur toutes les lignes régulières. Il est valable de date à date (du 10 avril au 9 mai, par exemple).
L'abonnement peut être pris en charge à 50% par l'entreprise (se renseigner auprès de votre employeur).*

Choix de mon abonnement

Nom de l'abonnement souhaité :

Indiquez la date pour laquelle vous souhaitez disposer de votre abonnement : à partir du

Paiement

Carte d'AYANT DROIT gratuite

Carte d'abonnement -> règlement par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC à nous transmettre avec le formulaire complété et signé à : **Proxim iTi 56, place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE**

J'atteste avoir joint toutes les pièces à fournir et le paiement et avoir pris connaissance du règlement voyageurs.

Date : Signature :